

## Faut-il encore enseigner le catalogage ?

Faut-il encore enseigner le catalogage ? La question a un goût de soufre. Encore le catalogage ! Qu'on nous laisse tranquille à l'heure de la Toile large comme le monde, comment peut-on encore prononcer un terme aussi ancien (il date du siècle dernier, le XX<sup>e</sup>). Surgit l'image honnie du catalogueur, comme le dit une collègue américaine : « *Dans les bibliothèques les catalogueurs ont traditionnellement occupé "a low profile"*<sup>1</sup> », expression que je n'oserais pas traduire.

### Espace, point, tiret

Comment continuer à enseigner une matière qui conduit vers des carrières peu intéressantes ou qui forme des personnalités peu autonomes et inventives ? Car, au fond, quel souvenir gardons-nous de l'enseignement du catalogage : des normes, des points, des tirets, dans le meilleur des cas des zones, des chiffres et des dollars, une rigueur, voire une rigidité par laquelle on a dû passer, et qui, si on se coule dans le moule, permet de récolter un maximum de points à l'examen ou au concours.

Bien souvent, l'enseignement du catalogage est perçu comme une « *initiation endoctrinante*<sup>2</sup> », un « *savoir doctrine* », appuyé sur un dogme (la norme, le format) autosuffisant, pour lequel il suffit d'apprendre sans comprendre. Qui perçoit cet enseignement comme d'abord une ouverture sur la connaissance des supports d'information, des types d'auteurs, des circuits d'édition et de diffusion ? Qui tire de cet enseignement les éléments de conception d'un système d'information ? C'est bien là que le bât blesse, car on se contente bien souvent d'enseigner rapidement les rudiments d'une technique sans expliquer ses finalités et ses évolutions. Comme si l'affirmation de cette technicité forte du métier lui donnait plus de chance d'être reconnu.

### Contrôle bibliographique et recherche d'information

Or ceux qui pratiquent de près les systèmes informatiques, qui dérivent des notices depuis longtemps et qui se sont initiés au Dublin Core, ceux qui conçoivent des modèles conceptuels de données<sup>3</sup>, ceux qui naviguent, avec leurs usagers, de leurs catalogues à la Toile et de bases de données en sites ont depuis longtemps compris qu'ils ne pouvaient se contenter des bases d'un apprentissage pratique. Ils ont lié les savoirs entre eux, ou peut-être ont-ils connu non pas un maître de catalogage, mais simplement un enseignant qui leur a délivré un « *savoir théorie*<sup>4</sup> », leur permettant de faire le lien entre cette connaissance du document et de son repérage et le service à l'utilisateur qui est au centre des professions de la documentation et des bibliothèques. Par une « *étude autonome*<sup>5</sup> », ils ont compris qu'un système d'identification du document et de l'information est l'idée fondamentale qui fait tourner les bibliothèques depuis des siècles. Ils savent que, même dans cette vaste bibliothèque qu'est la Toile, la propriété intellectuelle et le contenu du document sont identifiés par des métadonnées. Ils savent aussi que le catalogage tel qu'ils ont pu l'étudier est une discipline qui peut être remise en cause, critiquée, qu'elle disparaîtra certainement un jour.

Au cours de leur vie professionnelle, par la formation continue, ils font évoluer leurs connaissances pour « *renaître* », comme le souligne Sheila S. Intner<sup>6</sup> et devenir des « *metadata librarians* », bibliothécaires de métadonnées, ici non plus la traduction n'est pas aisée.

Les bibliothécaires du futur organiseront et indexeront des sites de données numériques, utiliseront des métamoteurs multibases, indexeront des requêtes ; certains alimenteront des réservoirs

de notices nationaux ou internationaux, géreront des systèmes de notices d'autorité, on leur demandera de respecter des critères de qualité.

Alors oui, il faut encore enseigner le catalogage et l'indexation ou plutôt les principes de base de ce que l'on appelle le contrôle bibliographique qui n'est rien d'autre qu'une aide apportée à la recherche d'information. Même si la production des données d'identification est de plus en plus automatisée, il est encore indispensable d'apprendre aux futurs bibliothécaires à reconnaître les informations essentielles pour l'identification et la description d'un document et de son contenu, puis à comprendre la structure informatique de leur représentation, et enfin à traduire cette information dans un langage accessible.

Différencier un responsable intellectuel d'un diffuseur, reconnaître un type de document, bref, savoir interroger un catalogue, chercher sur la Toile ou décoriquer la question d'un usager, organiser la restitution des résultats de recherche, enrichir les outils de navigation et les interfaces publiques. Voilà ce pour quoi l'enseignement de la normalisation, de la modélisation et de l'échange de données bibliographiques reste encore utile.

À condition, pour être efficace à long terme, d'amener l'étudiant à un regard ample, en aval, afin qu'il puisse évoluer dans son métier grâce à la formation continue et à la formation complémentaire d'adaptation à l'emploi.

Isabelle Dussert-Carbone

Bibliothèque publique d'information  
isabelle.dussert-carbone@bpi.fr

1. Sheila S. Intner, « The invisible cataloguer », *Technicalities*, 24 (5), Sept.-Oct. 2004.

2. Sur la légitimité de la pratique d'un enseignement selon O. Reboul, voir Martine Beauvais, « *Savoirs-enseignés* : question(s) de légitimité (s), L'Harmattan, 2003.

3. Sur la modélisation des données, voir l'excellente présentation sur les pages professionnelles du site [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)

4. Martine Beauvais, *op. cit.*

5. *Id.*

6. Sheila S. Intner, *op. cit.*